



Le CRNL continue la collecte de déchets DEEE

électronique, électrique, électroménager Information [ici](#).

Recycler, c'est

-Protéger l'environnement : les DEEE peuvent contenir des matières toxiques susceptibles de polluer le sol et l'eau

-Conserver les ressources naturelles : les DEEE contiennent de nombreux matériaux récupérables tels que le cuivre, l'or, l'argent, les plastiques et les métaux ferreux.

Rappel : La fabrication d'un appareil électronique (extraction des minerais –fabrication-transport/distribution) est beaucoup plus énergivore que son utilisation: en moyenne 73% du CO2 produit par un appareil électronique l'est avant d'être branché et utilisé. Donc le mieux est de l'utiliser le plus longtemps possible et de le recycler !

Sources

<http://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-poids-carbone/>

<https://lebondigital.com/pollution-numerique-impact-appareils-electroniques/>